

tion d'entrée et une preuve du statut de l'étudiant au Canada. Il est important de demander un renouvellement du permis de séjour bien avant la date d'expiration (un mois avant).

*Un document prouvant qu'ils disposent de fonds suffisants pour payer leurs frais de scolarité, de transport et de subsistance et ceux des personnes à leur charge qui les accompagnent.*